

PROG21 V260122

SIRET 323 733 386 00045 DA 93 13 123 99 13

Informations générales

Durée :

3 jours soit 21 heures

En présentiel

Tarif : Nous consulter

Participants :

Maximum 12 participants.

Publics :

Installateurs, couvreurs, étancheurs souhaitant se former ou se perfectionner à la pose de modules photovoltaïques raccordés au réseau.

Prérequis :

Le stagiaire maîtrise les travaux liés à la couverture, l'étanchéité et les conditions et la prévention des risques liés aux travaux en hauteur. Maîtriser la langue Française

Moyens d'évaluation des prérequis :

Test de positionnement et entretien avec le responsable pédagogique

Intervenants :

Formateurs agréés par Qualit'EnR.

Accessibilité handicapé :

Sur demande auprès de notre référent handicap M. ALEN Gaetan (04 42 56 42 99)

Délais d'accès :

Planning de formation disponible sur notre site internet ou nous contacter par téléphone ou mail.

Indicateur 2025 :

Taux de réussite au 1er passage : 81%

Méthodes et supports pédagogiques :

Supports de cours et vidéo projecteur
Plateformes pédagogiques
Support de cours réalisé par QualitEnR remis sur clé USB.

Objectifs

- Maîtriser l'intégration au bâti d'un générateur photovoltaïque raccordé au réseau
- Connaître les dangers électriques particuliers au photovoltaïque
- Développer son activité sur les énergies renouvelables

Contenu de la formation

Déroulé pédagogique :

- Etre capable de situer à un client le contexte environnemental du photovoltaïque, réglementaire, marché et label de qualité
- Expliquer à un client le fonctionnement d'un système photovoltaïque
- Expliquer à un client les différentes étapes administratives pour la mise en oeuvre d'un système photovoltaïque raccordé au réseau
- Savoir choisir une configuration de système photovoltaïque en fonction de l'usage et du bâti
- Connaître le module photovoltaïque
- La protection des biens et des personnes
- Savoir utiliser les EPI et se mettre en sécurité en toiture
- Connaître les points clés d'une mise en oeuvre des modules photovoltaïque

Travaux pratiques :

- Démonstration de la mise en oeuvre d'un écran de sous-toiture
- La sécurité et l'accès en toiture
- La pose de modules photovoltaïques et reprises périphériques des points singuliers

Moyens d'évaluation des acquis

À l'issue de cette formation, le stagiaire devra :

- 1 - Réussir le questionnaire à choix multiples (QCM) de validation des connaissances acquises. Une note minimum de 24/30 est exigée.
ET
- 2 - Réussir une évaluation pratique en continu tout au long de la session de formation à partir d'études de cas et de travaux pratiques sur plate-forme technique.

Une vérification d'identité aura lieu au cours de la formation.



contact@cerer.fr



04 42 56 42 99



cerer.fr



CERER

Organisme de Formation